



Formation inter entreprise « Au volant je suis vigilant »

Qu'il s'agisse de se rendre sur leur lieu de travail ou dans le cadre de leurs missions, de nombreux salariés sont amenés à utiliser quotidiennement un véhicule. Les accidents de la route représentent plus de 20 % des accidents mortels du travail. Il est donc essentiel pour les entreprises de prendre en compte ces risques.

La conduite dans un cadre professionnel est un acte de travail à part entière car l'environnement cognitif et psychologique dans lequel il est réalisé est différent (niveau de stress, de fatigue, contraintes horaires...) de celui de la conduite dans un cadre personnel.

Pour limiter le risque d'accident routier dans le cadre professionnel, les possibilités d'actions sont multiples. S'inscrire dans une démarche de prévention des risques routiers permet aux entreprises d'assurer aux salariés de meilleures conditions de travail et de réduire le risque d'accidents. Pour vous y aider, Harmonie Mutuelle vous propose la formation « au volant je suis vigilant ».



Objectifs de la formation

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation en vigueur et les règles de base de l'éco-conduite.
- Connaître et comprendre les facteurs qui agissent sur la physiologie et la psychologie du conducteur
- Evaluer sa conduite à travers différentes mises en situation pratiques.

Contenu de la formation

- Rappel de la réglementation en vigueur (code de la route, code du travail...)
- Rappel des techniques d'éco-conduite (définition et règles de base)
- Les facteurs de risque liés au conducteur influençant la vigilance : le sommeil, l'alimentation, les substances psychoactives, le téléphone, le stress et la vision
- Les facteurs de risque liés à l'environnement influençant la vigilance : la route et les autres
- L'organisation et l'anticipation des déplacements
- L'état du véhicule
- Se sécuriser dans le véhicule
- Sensibilisation aux distances de freinage

Sessions et inscriptions

Sessions

- **Auxerre** : jeudi 13 juin
- **Nevers** : mardi 18 juin
- **Chalon/Saône** : jeudi 20 juin
- **Reims** : jeudi 27 juin
- **Metz** : jeudi 4 juillet



Durée et horaires

7h de formation

9h00-12h00/ 13h00-17h00

Inscriptions :

Formulaires d'inscription en ligne :

- **Auxerre** : <https://www.weezevent.com/au-volant-je-suis-vigilant-auxerre>
- **Nevers**: <https://www.weezevent.com/au-volant-je-suis-vigilant-nevers>
- **Chalon/Saône** : <https://www.weezevent.com/au-volant-je-suis-vigilant-chalons>
- **Reims**: <https://www.weezevent.com/au-volant-je-suis-vigilant>
- **Metz** : <https://www.weezevent.com/au-volant-je-suis-vigilant-metz>

Tarifs :

Salarié adhérent Harmonie Mutuelle **300€ TTC** (repas compris)

Salarié non adhérent Harmonie Mutuelle **360 € TTC** (repas compris)

Prise en charge possible dans le cadre du budget formation.

Renseignements

prevention.ne@harmonie-mutuelle.fr